

Villers-Lès-Nancy, le 2 février 2024

N/Réf : AF/VB/AB

### Circulaire

A Mesdames et Messieurs :

- Les Présidents
- Les Maires

## COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

### CALENDRIER DES REUNIONS 2024

Afin d'organiser la saisine des commissions administratives paritaires, je vous prie de trouver ci-après le calendrier prévisionnel des réunions pour l'année 2024 :

Dates limites de réception des dossiers transmis par les collectivités	Dates d'envoi des dossiers aux membres des CAP	Dates des réunions des CAP en 2024
Mercredi 28 Février 2024	Mercredi 13 Mars 2024	<b>Jeudi 28 Mars 2024</b>
Lundi 27 Mai 2024	Mercredi 12 Juin 2024	<b>Jeudi 27 Juin 2024</b>
Lundi 26 Août 2024	Mercredi 11 Septembre 2024	<b>Jeudi 26 Septembre 2024</b>
Lundi 28 Octobre 2024	Mercredi 13 Novembre 2024	<b>Jeudi 28 Novembre 2024</b>

Compte tenu des délais incompressibles de traitement, j'attire votre attention sur le fait qu'un dossier transmis au CDG hors des dates indiquées ci-dessus sera automatiquement porté à l'ordre du jour de la réunion suivante. La date prise en compte est la date de réception de la saisine au CDG.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Maires du Département, Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics territoriaux, mes salutations distinguées.

Le Président,  
  
Daniel MATERGIA  
Maire de SANCY